

Commune de Pecq Arrondissement de Tournai Province de Hainaut

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

#### Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

#### Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.



# ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

## «Titre» «Prénom» «Nom», «Nom\_de\_la\_société»

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu le

**29 mars 2016** en la salle du conseil de la maison communale de PECQ à **19H00 précises** 

Pecq, le 30 mai 2018

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Marc D'HAENE

### **ORDRE DU JOUR:**

# SEANCE PUBLIQUE

Communication des décisions de tutelle

#### Finances communales

(Dossier n°2016/3/SP/1): Compte de fin de gestion au 29/02/2016 - approbation

### Marchés publics

(Dossier n°2016/3/SP/2) : Charte en matière de lutte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune – approbation - décision

## **CPAS**

(Dossier n°2016/3/SP/3): Convention entre la commune et le CPAS et relative à la gestion du logement sis sentier de la barque, 300 à 7742 HERINNES – approbation – décision

(Dossier n°2016/3/SP/4): Convention entre la commune et le CPAS et relative à la gestion du logement sis rue de la cure, 439 à 7742 HERINNES – approbation - décision

# Aménagement du territoire

(Dossier n°2016/3/SP/5): PCA RULO: déclarations environnementales (art.51 § 4 alinéa 2 du CWATUP) – approbation définitive – décision

### **VOIRIE**

(Dossier n°2016/3/SP/6) : Travaux de réfection de l'avenue Gaston Biernaux (plan trottoirs) – convention HIT – conditions particulières : approbation – décision



Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

#### Art.L1122-12

Le conseil est convoqué par le collège communal.
Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiquées.

#### Art .L1122-17 - 7

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.



## **Accueil Temps Libre (ATL)**

(Dossier n°2016/3/SP/7): Programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) – approbation – décision

# Plan de Cohésion Sociale (PCS)

(Dossier n°2016/3/SP/8): Rapport d'activités année 2015 – approbation – décision

(Dossier n°2016/3/SP/9): Rapport financier année 2015 – approbation - décision

### **QUESTIONS**

**REPONSE AUX QUESTIONS** 

PROCES-VERBAUX DES SEANCES PRECEDENTES